



FSER ET AUTRES FINANCEMENTS

FINANCER LA RADIO

OBJECTIFS

Acquérir des outils et des méthodes pour la réalisation du dossier de subvention FSER afin de mieux valoriser le travail de sa radio. Acquérir de nouvelles techniques et compétences administratives pour la gestion et la valorisation du travail radiophonique. Étoffer le fonctionnement et le rayonnement de sa radio sur son territoire, par la création d'actions avec d'autres partenaires et comment obtenir des financements complémentaires.

CONTENU

Jour 1 :

- LE FSER cadre générale (le FSER son fonctionnement, les différentes aides, le dépôt du dossier en dématérialisé)

- Critères «principaux» et «secondaires»

- Créer des actions radiophoniques diversifiées (Bien différencié la subvention exploitation et l'aide sélective / Donner des exemples de partenaires de la radio / Donner des exemples d'actions faites par les radios présentes)

Jour 2:

L'écriture du dossier :

- Présentation générale
- Les pièces du dossier FSER

- Les obligations dans la facturation
- L'analyse des dossiers des radios présentes.

Jour 3 :

- Analyse des dossiers des radios présentes (Montrer que sur une action ou événement, cela peut être fléché dans différents critères de l'aide sélective.)

- S'organiser pour faire le dossier FSER (Méthode tout au long de l'année: parfois orienter les événements en fonction des critères.)

- Financements hors FSER (Mécénat, Dons, Reconnaissance intérêt général, sponsoring, Fondation, Communes, Communauté de commune, Départements, Région, Ateliers,)

PUBLIC

Salariés des radios associatives souhaitant étoffer le fonctionnement de leur radio.

Effectif : 15 personnes

PRÉREQUIS

- Personnes réalisant le dossier FSER au sein de la radio.
- Salariés qui réalisent, produisent des émissions
- administratif des radios

METHODES

- cours théorique et exercices pratiques
- Suivi personnalisé.
- Délivrance d'un certificat de fin de formation.

EQUIPEMENTS

vidéo projecteur
support de formation envoyé en fin de formation.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation est délivrée. L'évaluation portera sur trois critères : Capacité à élaborer, formaliser et formuler, de manière collective et individuelle les matières acquises. Capacité à pratiquer et à transmettre les techniques apprises. Capacité à se positionner et à agir en cohérence avec le fonctionnement et le projet associatif. Exercices de mise en pratique et de contrôle des acquis durant toute la session. QCM en fin de formation.

HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec le responsable handicap de la formation : François Poret

INTERVENANTS

DUREE / DATES / PRIX



Farid Boulacel :
Directeur de New's FM,
Membre du FSER, co
président de la CNRA



Eric Labaj : Journaliste,
radio depuis 40 ans,
ancien membre du
FSER, ancien directeur
de Radio Grésivaudan

• **3 jours :** Formation FSER et autres financements du 31 janvier au 2 février 2024.
Lieu : Gîte Les Blés d'Or
07240 CHALENCON

8h30 /jours sur 3 jours = 25H30
38 € de l'heure

SOIT /PERSONNE : **969 € NET DE TAXE**
inscription au plus tard 1 semaine
avant le début de la formation

Possibilité de prise en charge par votre OPCO

CONTACT

Céline Leonardi
Tél. : **04 76 08 91 91**
formation@radio-gresivaudan.org
radio Gresivaudan
SIRET : 33052688000035 – APE 6010Z
numéro formation 82 38 05039 38

Programme mis à jour le :
5 décembre 2024

